

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

(Du 14 décembre 1953)

Le Conseil fédéral a autorisé la « Coop », société coopérative d'assurance sur la vie à Bâle, à conclure, à titre indépendant, des contrats d'assurance contre l'invalidité.

---

(Du 17 décembre 1953)

Le Conseil fédéral a pris acte de la fermeture du consulat des États-Unis du Vénézuéla à Genève. Il a en même temps accordé un nouvel exequatur à M. Gonzalo Pecchio, jusqu'ici consul de carrière à Genève, en qualité de consul de carrière des États-Unis du Vénézuéla à Zurich, avec juridiction sur toute la Suisse.

---

(Du 18 décembre 1953)

Sir Lionel Henry Lamb a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Grande-Bretagne près la Confédération suisse.

---

Le Conseil fédéral a décidé de détacher le comté de Kern (Californie) de l'arrondissement du consulat de Suisse à San Francisco pour l'attribuer à la juridiction du consulat de Suisse à Los Angeles.

•

---

Le Conseil fédéral a confirmé dans leurs fonctions à l'école polytechnique fédérale, pour une nouvelle période administrative commençant le 1<sup>er</sup> avril 1954, MM. Fritz Gassmann, professeur ordinaire de géophysique, Franz Tank, professeur ordinaire de radiotechnique et physique, Peter Meyer, professeur extraordinaire de systématique et esthétique de l'architecture moderne, Kurt Münzel, professeur extraordinaire de pharmacie galénique, et Alfred von Zeerleder, professeur extraordinaire de technique des métaux légers et d'électrometallurgie.

---

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission donnée par MM. Félix Burckhardt, ancien directeur de la bibliothèque centrale, à Zurich; Pierre Grellet, journaliste, à Chailly s/Clarens, et Gustav Keckeis, éditeur, à Bâle, de leurs fonctions de membres de la commission de la bibliothèque nationale.

La dite commission est composée, pour la période administrative de 1954 à 1956 de MM. Auguste Bouvier, directeur de la bibliothèque publique et universitaire de Genève, à Cologny (président); Hermann Heller, juge et président de l'administration des biens de corporations, à Lucerne; Henri Perret, conseiller national, ancien directeur du technicum, au Locle; Fritz Lehmann, professeur ordinaire de zoologie à l'université de Berne; Andrea Schorta, rédacteur des « Dicziunari rumantsch grischun », à Coire; Guido Calgari, professeur à l'école polytechnique fédérale, à Zurich (membres réélus); Leo Altermatt, directeur de la bibliothèque centrale, à Soleure; Heinz Helbing, éditeur, à Bâle, et Maurice Zermatten, écrivain, à Sion (membres nouveaux).

---

La commission fédérale des blés a été composée comme il suit pour la période administrative de 1954 à 1956:

Président: M. Joseph Piller, professeur, député au Conseil des Etats, à Villars s/Glâne (Fribourg);

Membres: MM. Bruno Pfister, président de l'union des meuniers suisses, à Zurich; Rudolf Weber, député au Conseil des Etats, agriculteur, à Grasswil (Berne); Andreas Gadiant, conseiller national, ancien conseiller d'Etat, à Coire; Robert Piot, conseiller national, agriculteur, à Bournens (Vaud).

Suppléants: MM. Albert Feitknecht, directeur de l'établissement militaire thérapeutique de Tenero (Tessin); Hermann Bleuer, meunier, à Mett-Bienne.

---

Le Conseil fédéral a nommé, en qualité de II<sup>e</sup> adjoint à la section des recours du département de justice et police, M. Werner Kramer, de Galmiz, avocat, actuellement juriste de I<sup>re</sup> classe.

---

Le Conseil fédéral a nommé, en qualité de II<sup>e</sup> adjoint au secrétariat général du département de l'économie publique, M. Robert Blanchard, de Malleray, licencié en droit, actuellement juriste de I<sup>re</sup> classe.

---

Le Conseil fédéral a nommé M. Charles Schenk, de Röthenbach (Berne), actuellement inspecteur technique, en qualité de II<sup>e</sup> chef de section à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, division des télégraphes et des téléphones, service des téléphones.

---

Le Conseil fédéral a autorisé la « Fortuna », compagnie d'assurances sur la vie, à Zurich, à conclure, à titre indépendant, des contrats d'assurance contre l'invalidité.

---

(Du 19 décembre 1953)

Le Conseil fédéral a pris acte de la nouvelle juridiction du consulat général de Turquie à Genève, qui s'étendra dorénavant aux cantons de Zurich, Glaris, Zoug, Fribourg, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Ext. et Rh.-Int.), Saint-Gall, Grisons, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève.

---

(Du 21 décembre 1953)

Le Conseil fédéral a réélu, en qualité de membres de la commission de la fondation général Herzog, pour la période administrative de 1954 à 1956: les colonels d'artillerie Josef Fenkart, à Saint-Gall (représentant de la Suisse orientale); Jean de Haller, à Choulex près Genève (représentant de la Suisse occidentale); Samuel Imobersteg, à Berne (représentant de la Suisse centrale).

---

Ont été réélus membres de la direction de la Croix-Rouge suisse, pour la période administrative de 1954 à 1956: le colonel brigadier Hans Meuli, médecin en chef de l'armée, à Berne; MM. Paul Vollenweider, directeur du service fédéral de l'hygiène publique, à Berne, et M. Pierre-René Micheli, ministre, chef de la division des organisations internationales du département politique fédéral.

---

Le comité central de la société suisse de radiodiffusion a été constitué comme il suit pour la période administrative de 1954 à 1956:

Président: M. Fritz Rothen, délégué du conseil d'administration de Radio-Suisse S.A., à Berne;

Membres: MM. Pierre Aragno, rédacteur, ancien secrétaire syndical, à Neuchâtel; Carl Beck, agriculteur, à Sursee; M<sup>lle</sup> Laure Dupraz, professeur à l'université de Fribourg; MM. Antoine Favre, juge fédéral, à

Lausanne; Ernst Metzler, ingénieur, chef du service de la radio et du télégraphe de la direction des postes, télégraphes et téléphones, à Berne; Hans Oprecht, conseiller national et éditeur, à Zurich; Eduard Weber, directeur général des postes, télégraphes et téléphones, à Berne;

Suppléants: M. Piero Pellegrini, directeur de la « Libera Stampa », à Lugano; M<sup>me</sup> Dora Rittmeyer-Iselin, à Saint-Gall; M. Charles Chappuis, chef du service du contentieux de la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, à Berne.

Le Conseil fédéral a nommé, en qualité de II<sup>es</sup> adjoints à l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, MM. Hugo Allemann, de Welschenrohr (Soleure), actuellement économiste de I<sup>re</sup> classe; Karl Ackermann, de Neukirch-Egnach (Thurgovie), actuellement juriste de I<sup>re</sup> classe; Gottlieb Baer, de Zurich, ingénieur, et Kurt Egli, de Lucerne, ingénieur, tous deux actuellement ingénieurs de I<sup>re</sup> classe.

9900

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

### Supplément

à la

liste (1) des établissements de crédit et des sociétés coopératives qui ont obtenu, conformément à l'article 885 du code civil suisse et à l'ordonnance du Conseil fédéral du 30 octobre 1917 sur l'engagement du bétail, l'autorisation de conclure des contrats d'engagement de bétail dans tout le territoire de la Confédération :

*Nouvelles autorisations:*

Canton de Lucerne

8. Darlehenskasse Triengen.

Canton de Schaffhouse

15. Schaffhauser Bauernhilfskasse.

Berne, le 19 décembre 1953.

Département fédéral de justice et police

(1) FF 1946, II, 278.

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.12.1953
Date	
Data	
Seite	1128-1131
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 350

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.